Archives parlementaires

Pétition de la citoyenne Levasseur-Dumont qui demande au comité de sûreté générale de lui remettre des papiers que son mari avait présentés et qui lui sont nécessaires pour terminer ses comptes, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition de la citoyenne Levasseur-Dumont qui demande au comité de sûreté générale de lui remettre des papiers que son mari avait présentés et qui lui sont nécessaires pour terminer ses comptes, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 448;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34954_t1_0448_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

tionnaire. La paix ! Comme si des républicains pouvaient transiger avec des tyrans. Non, guerre éternelle aux rois ! Le peuple français est debout; nouvel Hercule, il écrasera tous ces monstres d'un seul coup de massue.

Vous avez déclaré que vous ne donneriez la paix aux peuples qu'avec la Liberté. Ce décret sublime a porté l'enthousiasme dans nos âmes. Sauveurs de la Patrie, restez à votre poste jusqu'à ce que les tyrans de l'Europe soient vaincus. Nos bras, nos moyens sont à vous; parlez, la République française existera. S. et F. »

J. F. BERNARD, LABBÉ, PARMENTIER *(présid.)*, P. DONNERY *(vice-présid.)*, J. MAINVILLE, MARIE, CHAMOUILLET, TABOUREAU.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

61

[*La c^ne^ Levasseur-Dumont, à la Conv. Paris, 18 pluv. II*] (2)

« Citoyens Législateurs,

Le citoyen Levasseur-Dumont, mon mari, a présenté à votre barre, du 5 au 20 septembre dernier, les comptes relatifs au corps de hussards qu'il avait été chargé de lever. C'est dans cet instant qu'ont été aperçus les premiers symptômes de l'aliénation de son esprit, fatigué de l'excès du travail et affecté d'un violent chagrin. Comme, en même temps il avait annoncé avoir un complot à dévoiler, il a été envoyé au comité de sûreté générale. Il y a déposé deux portefeuilles et un rouleau qui contiennent des papiers dont j'ai un besoin indispensable pour terminer quelques comptes partiels avec les fournisseurs et autres affaires particulières.

Après avoir donné les premiers moments à ma douleur et aux soins qu'exigeait mon malheureux époux, quand je me suis vue forcée à m'occuper des affaires qu'il était hors d'état de suivre, j'ai senti que je ne pouvais le faire sans avoir les papiers en question. En conséquence, j'ai écrit le 2 nivôse au président du comité de sûreté générale une lettre très pressante pour les réclamer. Cette lettre étant restée sans réponse, je lui en ai adressé le 13 du même mois une seconde, qui n'a pas produit plus d'effet.

Je me vois donc forcée, Citoyens Législateurs, de venir vous prier d'enjoindre au comité de sûreté générale de me faire remettre, dans le plus court délai, les papiers que je réclame. Si lors de l'examen qui pourrait être jugé nécessaire, il se trouvait quelques pièces utiles au service de la République, je me borne à demander qu'il me soit délivré des expéditions en forme de celles qui auraient en même temps quelque rapport à mes affaires particulières. »

LEVASSEUR-DUMONT.

Renvoyé au comité de sûreté générale (3).

(1) Mention marginale datée du 19 pluv. B^{in}, 19 pluv.
(2) F^7 4774[21], doss. Levasseur. Nouvelle lettre de la même, du 19 pluv.
(3) Mention marginale, datée du 19 pluv. et signée E. Lacoste.

62

[*Le c^n^ Charpentier fils, à la Conv. Longjumeau, 15 pluv. II*] (1)

« Citoyen président,

T'expose le citoyen Charpentier fils, négociant à Longjumeau chef-lieu, district de Versailles. A passé soumission avec l'administration de l'habillement, équipement et campement des troupes de la République, le 20 septembre dernier, de lui fournir 3000 douzaines de paires de bas drapés, provenant des fabriques de la ci-devant province de Beauce.

Citoyen, je me suis empressé, à ce même instant, de faire mettre toutes les fabriques en activité pour faire des bas de troupe, et surtout de bonne qualité.

Sans moi, Citoyens, il n'y aurait pas eu une seule paire de confectionnée au moment où les autorités supérieures ont pris le parti de mettre les fabriques en réquisition pour le bien de la République et l'approvisionnement de nos armées.

J'ai trouvé dans une fabrique de Chartres une partie de 300 douzaines de bas qui étaient tout confectionnés, mais plus conformes au modèle de ma soumission; je n'ai pas jugé à propos de les acheter sans en prévenir l'administration et de lui en déposer un modèle afin de n'être point prévaricateur à la loi. En conséquence, l'administration les a trouvé capables de servir à nos braves défenseurs, vu l'urgence et la pénurie des marchandises de toute nature et la rareté des ouvriers.

L'administration m'a donné ordre de les acheter, ce que j'ai exécuté, je les ai versés dans le magasin de la République à Tresnelle; les inspecteurs n'en ont pas voulu recevoir une paire, disant qu'ils étaient bien conformes au modèle déposé entre les mains du garde-magasin, mais que ces marchandises étaient trop inférieures. Cependant il ne s'en fabrique pas d'autres dans la ville de Chartres, tous ceux de la réquisition qui en viennent sont de même.

Citoyen, il est malheureux pour un vrai patriote qui s'est sacrifié pour servir utilement sa patrie et d'avoir pour son compte une pareille quantité de marchandises, après avoir exécuté les ordres que l'administration m'a donnés.

Citoyens, je vous expose que le commissaire des guerres du dit magasin a fait mettre ces mêmes bas sous les scellés, et qu'il ne veut ni me les rendre, ni me délivrer les feuilles d'entrée d'une autre partie de 297 douzaines 5 paires, qu'il a reçues le 9 nivôse, qui sont parties aux armées, montant à la somme de 14.276 livres, ce qui m'empêche d'en recevoir les fonds.

J'atteste le citoyen Déchaud, préposé de l'administration pour prouver que les faits que j'avance sont véridiques.

Citoyens Représentants, vous êtes trop justes pour souffrir de pareilles tyrannies.

Vous citoyens, qui avez sauvé la République de tous les malheurs qui l'environnaient; vous enfin qui poursuivez les malveillants, voudrez

(1) F^{12} 1557.

Persée creative commons